



Séparation et garde des enfants

Par **joubert_old**, le **21/07/2007** à **17:50**

En concubinage depuis 1985, ma femme a quitté notre maison depuis janvier 2006, elle est partie seule alors que nous avons deux enfants Lucie (14 ans) et Charlotte (étudiante 22 ans). Je suis resté dans la maison avec les 2 filles sans aucune aide de sa part, assurant les traites de la maison (prêts et charges) et le quotidien des filles. De son côté, elle a les filles quand elle le souhaite et leur paie des vêtements et loisirs. Nous avons décidé en fin d'année dernière de vendre la maison pour que chacun puisse accueillir les filles confortablement, elle loue actuellement un appartement type F1. La vente de la maison est entrain de se réaliser avec des petits soucis mais devrait se faire pour moitié comme convenu dans le notaire. Mais fait nouveau depuis la semaine dernière j'ai reçu une lettre de convocation du tribunal de grande instance où elle demande la garde exclusive de Lucie. Après en avoir parlé avec elle, elle me dit qu'elle n'avait pas compris ce que la garde exclusive voulait dire, elle pensait qu'elle pourrait ou que je pourrais la voir à souhait. J'ai l'impression de me faire spolier de mes enfants alors j'ai voulu que ça se passe sans heurts pour eux. Que puisse faire, dois je prendre un avocat, quels sont mes recours, J'irai de toute façon à cette convocation en octobre pour me défendre et réclamer au moins la garde alternée de Lucie. Merci d'avance pour vos conseils,